

SEANCE DU 11 MAI 2022

L'an deux mil vingt-deux et le mercredi onze mai, à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Rigny-Ussé légalement convoqués le 06/05/2022 se sont réunis à la salle des fêtes, en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, M. Jean-Jacques GAZAVE.

Présents : Jean-Jacques GAZAVE, Jean-Marie KUZIOR, Jérôme COTRET, Fabienne LENHOF, Carole JEUDI, Thérèse CHMIELARSKI, Laëtitia DESBOIS, Philippe PELLERIN, Roger JOUANNEAU, Michel ROLLAND, Edith NAVION, Jean-Michel MORISOT, Denis SALLÉ.

Absent excusé : Jean-Jacques PANTIGNY donne pouvoir à Fabienne LENHOF.

Secrétaire de séance : Jean-Marie KUZIOR.

Le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal des séances du 13/04/2022 est lu et approuvé à l'unanimité.

M. le Maire demande l'autorisation de supprimer un point de l'ordre du jour. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Délibérations :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- FIXE le montant des subventions attribuées aux associations locales pour les remercier de leur participation aux animations de l'année 2021 comme suit :

ASSOCIATIONS	MONTANT 2022 en euros
APE	150
ARC EN CIEL	2 versements en 2021
RIVERAINS LEVEE : LE DANGER	50
COMITE DES FETES	600
BALADINS DES BORDS DE L'INDRE	150
ACPG-CATM	200
LA MATELOTTE BRÉHÉMONT	50
LA BOULE DE FORT BRÉHÉMONT	50
LE MUSÉE DE LA POIRE TAPÉE RIVARENNES	50
LA MAILLE TOURANGELLE BRÉHÉMONT	200
MOTO CROSS HUISMES	50

- MODIFIE le tarif des concessions pleine terre de la manière suivante :

Concession pleine terre 2m2	Tarif actuel	Tarif revalorisé
30 ans	185 €	310 €
50 ans	215 €	361 €

- VALIDE la mise à jour du PCS (volet inondation)
- ACCEPTE de prendre en charge le renouvellement de l'adhésion du régisseur du camping à l'AFCM

Informations et questions diverses

- Journées « portes ouvertes » de la brasserie Roseruby les 11 et 12 juin 2022
- Rappel des dates des élections législatives : 12 et 19 juin 2022 de 8h à 18h
- M. COTRET informe qu'il a la possibilité de se procurer une sono et un dispositif d'éclairage pour la fête du 14 juillet.
- M. MORISOT précise que son projet de regroupement d'artisans 26 rue Principale pour l'été ne se fera pas. La plupart des personnes contactées ne souhaitent pas assurer de permanences ni participer aux loyers et frais de fonctionnement.
- La réfection de la caravane qui sera mise en place au camping pour les régisseurs se poursuit.
- Les tables de pique-nique avec ombrière ont été livrées et sont installées sur le camping. De même pour les supports vélos et les bancs.
- M. le Maire informe les conseillers que les peupliers du camping sont en fin de vie et devront être abattus. Bien sûr, d'autres arbres seront aussitôt replantés pour ombrager le camping.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 20h05.

Affiché le 13/05/2022

Transmis à la préfecture le 13/05/2022